Elaborer un plan de maîtrise sanitaire : application de la méthode HACCP

Public cible

Paysans, paysannes, porteurs porteuses de projets

Identifier les risques sanitaires et la maîtrise des points critiques dans le cadre de l'élaboration de son plan de maîtrise sanitaire

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Présentation de la réglementation en vigueur
- Présentation des guides de bonnes pratiques d'hygiène relatifs à la transformation végétale
- Rappel des règles de bonnes pratiques d'hygiène (nettoyage et désinfection, lutte contre les nuisibles, santé du personnel, gestion des températures, potabilité de l'eau)
- Présentation de la méthode HACCP : Identification des risques sanitaires et maîtrise des points critiques
- Présentation des règles de traçabilité et de gestion des produits non conformes
- Détermination et mise en place des contrôles à effectuer
- Elaboration de documents de contrôles
- Étude de cas concrets et travail sur les productions des stagiaires. Les stagiaires doivent apporter des éléments concernant leurs productions pour le travail sur le projet individuel.
- Bilan de fin de formation

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques Travaux pratiques Un support de formation est remis à chaque

Moyens matériels

Salle équipée

Modalités d'évaluation des acquis

Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF: 73 12 00 41 012

Références qualités

qualicert

Dates, lieux et intervenants

09 avr 2024 09:30 - 17:30 (7hrs)

10 avr 2024

09:30 - 17:30 (7hrs) Financeur(s)

Maison des Paysans 7 côte d'Olemps 12510 Olemps

Maison des Paysans 7 côte d'Olemps

12510 Olemps

CFPPA de Florac

CFPPA de Florac





pôle emploi

Bulletin d'inscription

Adresse	Nom et Prénom	
	Adresse	

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s) Date limite d'inscription 01/04/2024

Tarifs

Adhérent 448€ Non adhérent 448€ Non agricole 448€ gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement. Les tarifs Vivea peuvent évoluer en 2024.

Plus de renseignements

Hélène Blanc addear12@orange.fr ADDEAR de l'Aveyron La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 **Olemps** Tel. 05-65-67-44-98 N° d'organisme de formation : 73120041012

Taux de satisfaction: %

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail ou par tél. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite. Le repas est partagé.



Tel	 	 	 	 	 	
Courriel	 	 	 	 	 	